

**ASSEMBLÉE NATIONALE**1er décembre 2017

---

**ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 391)**

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AC36

présenté par

Mme Genevard, Mme Le Grip, M. Hetzel, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Duby-Muller,  
Mme Poletti, Mme Kuster, M. Bazin, Mme Valérie Boyer, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Bazin-  
Malgras, M. Perrut, Mme Valentin, M. Dive, M. Jean-Pierre Vigier, M. Brun, M. Gosselin,  
M. Masson, M. de Ganay et Mme Lacroûte

---

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l’alinéa 5 par la phrase suivante :

« Dans les dispositifs d’accompagnement pédagogique, la maîtrise de la langue française fait l’objet d’une attention particulière. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Actuellement, tous les Présidents d’universités attestent d’une dégradation préoccupante de la maîtrise du français à l’écrit et ce, dans des proportions alarmantes. Il importe donc que les parcours personnalisés et les dispositifs d’accompagnement pédagogique prévoient systématiquement des modules destinés à pallier ce phénomène. La maîtrise de la langue française est en effet indispensable à la réussite des étudiants dans l’enseignement supérieur mais également, à plus long terme, dans le cadre de leur future vie professionnelle.